

Vous êtes un saisonnier?

	Stationnaire <i>Plus</i>	Stationnaire <i>Flex</i>
Formule d'assurance	Tous risques	Risques spécifiés
Responsabilité civile de la caravane fixe	Jusqu'à 5 000 000 \$	Jusqu'à 5 000 000 \$
Responsabilité civile des lieux	Jusqu'à 5 000 000 \$	Jusqu'à 5 000 000 \$
Valeur à neuf caravane moins 2 ans	Inclus	Non dispo
Valeur sans dépréciation caravane moins de 20 ans	Inclus	Non dispo
Dépendances et aménagements (valeur au jour du sinistre)	Inclus	Inclus
Effets personnels valeur à neuf	5 000 \$	5 000 \$
Frais supplémentaires d'urgence	3 000 \$	3 000 \$
Enlèvement des débris	1 000 \$	1 000 \$
Avenant fosse septique	Option	Option
Déplacement 15 jours sur la route et frais rapatriement de la caravane (La responsabilité civile doit être couverte par F.P.Q.n° 1 de l'assuré.)	Inclus	Non dispo
Service d'assistance Elite (juridique, santé et voyage)	Inclus	Inclus
Blessure à un animal de compagnie (frais de vétérinaire)	1 000 \$	1 000 \$
Nous pouvons couvrir la voiturette de golf et le vélo électrique	Option	Option
RABAIS Terrain membre Camping Québec, pluralité de contrats auto et habitation groupe Aviva	Si applicable	Si applicable

VALEURS AJOUTÉES

Vol et vandalisme couverts même **en période d'inactivité** du site de camping

Protection contre les infiltrations et dégâts d'eau : Couvert si les dommages sont soudains et accidentels.